



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A
LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN
2024 ET PERSPECTIVES**



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie
Direction des Statistiques
Service des Travaux Statistiques

RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN 2024 ET PERSPECTIVES

Juin 2025

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS
L'UEMOA EN 2024 ET PERSPECTIVES**

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	6
I. ORIENTATION GLOBALE DES PRIX DANS L'UEMOA EN 2024	7
II – ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2024	11
2.1 – Facteurs d'origine interne	12
2.2 – Facteurs d'origine externe	13
III. ANALYSE DE L'INFLATION SELON SES PRINCIPALES COMPOSANTES	15
3.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente	16
3.2 – Evolution de la composante produits frais	17
3.3 – Evolution de la composante énergie	17
IV. CONVERGENCE DE L'INFLATION ET ÉCART PAR RAPPORT AUX PAYS PARTENAIRES	17
4.1 – Analyse de la convergence des niveaux d'inflation dans l'Union en 2024	17
4.2 – Ecart de l'inflation par rapport aux principaux pays partenaires	18
V. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'INFLATION	20
5.1 - Hypothèses de projection	20
5.1.1 – Environnement international	20
5.1.2 – Environnement interne	21
5.2 – Perspectives en 2025 et 2026	21
CONCLUSION	22
ANNEXES	24
LISTES DES ANNEXES	25

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	<i>Page</i>	
TABLEAUX		
1	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA	7
2	Evolution de l'inflation et de ses composantes	8
3	Evolution des composantes de l'IHPC dans l'UEMOA en 2023 et 2024	17
4	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA	19
5	Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA	21
6	Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA	22
 GRAPHIQUES		
1	Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA	8
2	Evolution de la contribution des produits alimentaires et des autres biens et services à l'inflation totale	9
3	Proportion des postes de consommation en hausse de plus de 3% sur la période 2023-2024	9
4	Proportion du nombre de produits dont les prix sont en hausse par fonction dans l'Union	10
5	Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires importés	13
6	Evolution des cours du baril de pétrole brut (WTI)	14
7	Evolution du coût du fret (US dollar)	15
8	Evolution de l'inflation globale et sous-jacente	16
9	Evolution de l'écart d'inflation entre les Etats membres de l'UEMOA	18
 ENCADRES		
1	Analyse de la persistance de l'inflation dans l'espace UEMOA	10

RÉSUMÉ

Le taux d'inflation dans l'UEMOA est ressorti en moyenne à 3,5% en 2024, après une réalisation de 3,7% en 2023. Le ralentissement du rythme de progression des prix en 2024 a été principalement imprimé par la baisse des tarifs au niveau des composantes "logement", "restauration" et "transport". Toutefois, la détente de l'inflation a été atténuée par l'augmentation des prix des produits alimentaires domestiques, en lien avec les résultats moins favorables de la production des céréales, issue de la campagne agricole 2023/2024. A cela s'ajoutent les effets des entraves des circuits d'approvisionnement, en relation avec la persistance de l'insécurité dans certains pays de l'Union.

Le taux d'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution du niveau général des prix hors produits frais et énergie, s'est replié, en passant de 3,1% en 2023 à 2,2% en 2024, en lien avec la décélération des prix de certaines denrées alimentaires qui entrent dans le champ de l'indice sous-jacent, notamment les huiles, le sucre et la viande. Cette évolution traduit également le relâchement des tensions sur les tarifs des services d'entretien du logement, de transport routier, ainsi que des services de communication.

Le profil de la convergence des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est détérioré en 2024. En effet, l'écart-type des taux d'inflation est passé de 2,1 points de pourcentage en 2023 à 2,5 points en 2024, en lien avec l'impact des chocs asymétriques, notamment la situation sécuritaire ayant affecté certains Etats de l'Union, ainsi que la baisse de l'offre céréalière dans certaines régions lors de la campagne agricole 2023/2024. En outre, la persistance des difficultés sécuritaires dans les pays du Sahel, notamment au Mali, au Burkina et au Niger, ainsi que les mesures de limitation des sorties de produits alimentaires, entraînant des difficultés d'approvisionnement des marchés, ont induit des tensions supplémentaires sur les prix.

Par rapport à l'ensemble de ses partenaires, l'UEMOA a enregistré en moyenne en 2024 un différentiel d'inflation favorable de 4,2 points de pourcentage. Ce différentiel est plus important vis-à-vis des pays limitrophes, notamment à l'égard du Ghana (+17,6 points) et du Nigeria (+29,7 points).

En perspective, la décélération de l'inflation devrait se poursuivre en 2025 et 2026. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 2,2% en 2025 suivant le scénario central de prévision et évoluerait dans un intervalle de 2,0% à 2,5%, selon les scénarios baissier et haussier. En 2026, la hausse des prix serait de 2,3% suivant le scénario central et se situerait dans une fourchette de 1,7% à 2,9% selon les scénarios alternatifs. En particulier, la baisse de l'inflation attendue en 2025 s'expliquerait par la poursuite de la détente des tensions observées sur les cours de certains produits alimentaires importés notamment le blé, le lait, le sucre et les huiles, ainsi que sur les cours mondiaux du pétrole brut, qui pourrait être répercutee sur les prix domestiques dans l'Union.

INTRODUCTION

L'économie mondiale a maintenu son rythme de progression en 2024, soutenue par l'assouplissement des politiques monétaires des banques centrales, notamment celles des économies avancées, dans un contexte d'inflation contenue. En effet, selon le rapport sur les perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2025¹, le taux de croissance de l'économie mondiale ressort à 3,3% en 2024 contre 3,5% en 2023. De même, l'inflation globale s'est réduite pour s'établir à 5,7% en 2024, après une progression de 6,6% un an plus tôt.

Dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les économies ont maintenu une croissance dynamique. En effet, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'UEMOA est estimé à 6,3% en 2024, contre 5,2% un an plus tôt. De même, les pressions inflationnistes se sont atténuées dans l'Union, avec le taux d'inflation en moyenne annuelle ressorti à +3,5% en 2024, après une réalisation de +3,7% en 2023.

Le présent rapport procède à une analyse détaillée de l'évolution des prix à la consommation dans l'Union en 2024. Il expose, dans une première partie, la dynamique générale des prix dans l'UEMOA avant d'aborder dans une seconde partie, les facteurs explicatifs de l'inflation. Dans une troisième partie, le rapport examine l'évolution des prix selon les composantes de l'IHPC et analyse dans une quatrième partie la convergence de l'inflation dans l'Union et les écarts relevés avec les principaux partenaires commerciaux. Enfin, la dernière partie du document est consacrée aux perspectives d'évolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans l'UEMOA (IHPC) au cours des années 2025 et 2026.

¹<https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2025/04/22/world-economic-outlook-april-2025>

I. ORIENTATION GLOBALE DES PRIX DANS L'UEMOA EN 2024

Le taux d'inflation, en glissement annuel, dans l'UEMOA en 2024 a poursuivi sa dynamique baissière amorcée l'année passée. En effet, d'une année à l'autre, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA a diminué pour se situer à 3,5% en 2024, après une progression de 3,7% en 2023 et un record de 7,4% en 2022.

Tableau 1 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA (en pourcentage)

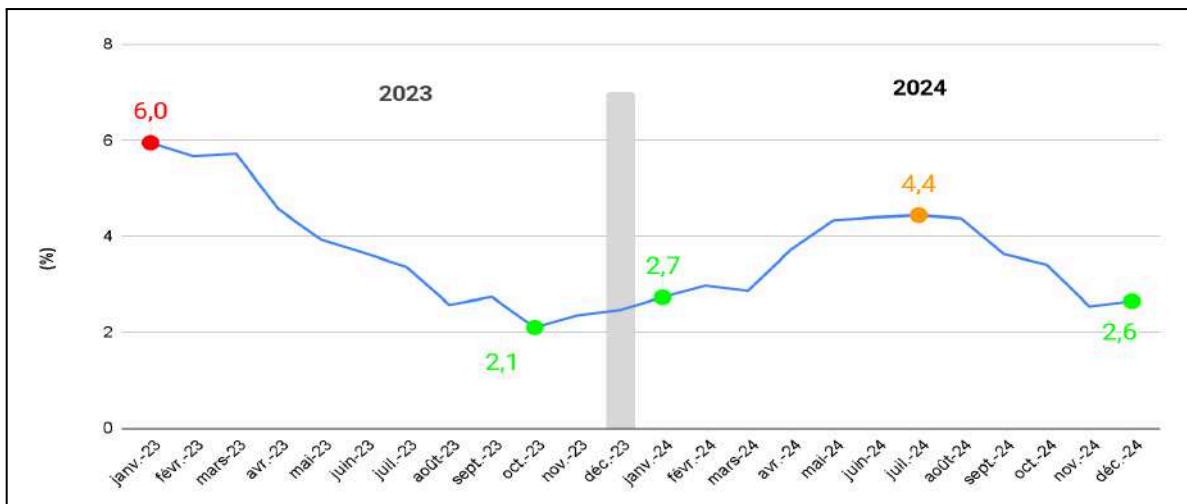
Pays	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2
Burkina	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2
Côte d'Ivoire	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5
Guinée-Bissau	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7
Mali	0,5	3,9	9,7	2,1	3,2
Niger	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1
Sénégal	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8
Togo	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9
UEMOA	2,1	3,6	7,4	3,7	3,5

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

Le profil de l'évolution du taux d'inflation, en glissement annuel, au cours de l'année 2024, met globalement en évidence une dynamique caractérisée par deux (2) phases. Une première marquée par une accélération allant de 2,7% en janvier à un pic de 4,4% en juin, juillet et août 2024. La seconde phase est caractérisée par l'amorce d'un ralentissement progressif jusqu'en décembre 2024, où l'inflation a atteint son niveau le plus bas de l'année (+2,5%). L'inflation revient ainsi au cours du dernier trimestre 2024 dans la zone cible de 1% à 3%, retenue par la Banque Centrale. (Cf. graphique 1).

Par pays des décélérations sont relevées en moyenne annuelle au Sénégal (+0,8% en 2024 contre +5,9% en 2023), en Guinée-Bissau (+3,7% contre +7,2%), au Togo (+2,9% contre +5,3%), au Bénin (+1,2% contre +2,7%) et en Côte d'Ivoire (+3,5% contre +4,4%). En revanche, des accélérations sont notées au Niger (+9,1% contre +3,7%), au Burkina (+4,2% contre +0,7%) et au Mali (+3,2% contre +2,1%).

Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA (en pourcentage)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

Le relâchement de l'inflation observé en 2024 est essentiellement influencé par les ralentissements importants des prix pour les composantes "transport" (-5,4 points à 1,3% contre +6,7%), "restauration" (+4,2% contre +5,7%) et "logement" (+3,6% contre +4,7%). La dynamique de l'inflation a, toutefois, été atténuée en grande partie par le relèvement des prix des produits alimentaires dont la hausse est passée de 3,7% en 2023 à 4,8% en 2024 et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des tarifs dans la composante santé (+3,7% contre +1,1%). (cf.Tableau et graphique 2).

Tableau 2 : Evolution de l'inflation et de ses composantes

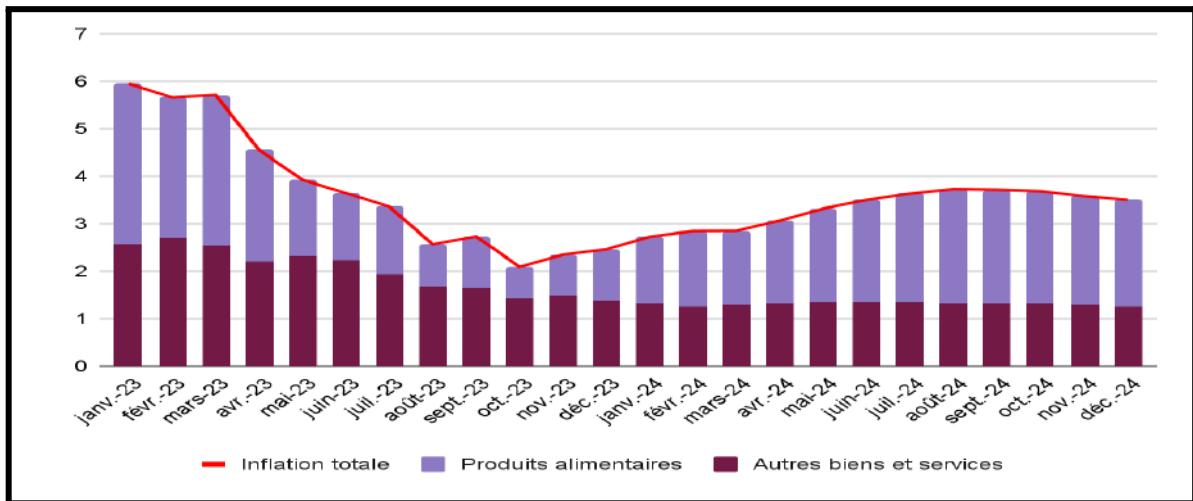
Fonctions	Variations annuelles (en %)		Contributions à l'inflation (en point de %)	
	2023	2024	2023	2024
Produits alimentaires	3,7	4,8	1,7	2,2
Boissons alcoolisées	4,1	1,3	0,1	0,0
Habillement	2,3	1,1	0,2	0,1
Logement	4,7	3,6	0,5	0,4
Ameublement	2,8	2,9	0,1	0,1
Santé	1,1	3,7	0,0	0,2
Transport	6,7	1,3	0,5	0,1
Communication	0,5	0,5	0,0	0,0
Loisirs et culture	3,6	1,3	0,1	0,0
Enseignement	1,1	1,0	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	5,7	4,2	0,4	0,3
Autres biens et services	2,7	2,0	0,1	0,1
Inflation totale	3,7	3,5	3,7	3,5

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

En termes de contribution à l'inflation totale, l'évolution des prix en 2024 est essentiellement imprimée par la composante des produits alimentaires et, dans une moindre mesure, les fonctions "santé", "logement" et "restauration". En effet, la composante alimentaire de l'indice des prix a contribué à hauteur de +2,2 points de pourcentage à l'inflation totale en 2024.

Quant aux composantes "logement", "restauration" et "santé" leurs contributions ont été respectivement de +0,4, +0,3 et +0,2 point de pourcentage.

Graphique 2 : Evolution de la contribution des produits alimentaires et des autres biens et services à l'inflation totale (en point de %)



Source : BCEAO.

L'analyse de la diffusion de l'inflation totale, qui mesure la proportion des produits ayant connu des hausses significatives (supérieures à 3,0%), fait ressortir une évolution marquée par deux phases. Une première phase marquée par une hausse allant de 23,8% en janvier 2024 à un pic de 37,3% en mai 2024. Elle est suivie d'une phase de décélération de 16,7% en mai à 27% en décembre 2024. Cette seconde phase traduit une diminution de l'amplification de l'accélération des prix dans l'UEMOA, notamment sur les derniers mois de l'année 2024.

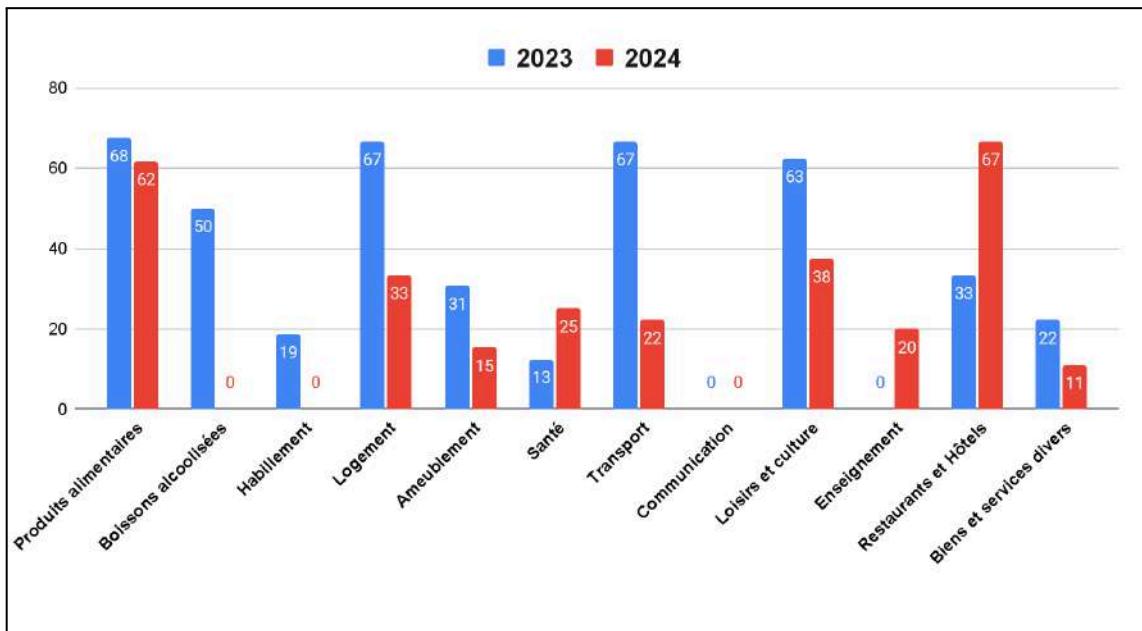
Graphique 3 : Proportion des postes de consommation en hausse de plus de 3% sur la période 2023-2024



Source : BCEAO.

L'analyse de la diffusion de l'inflation par fonction de consommation révèle une diminution de la hausse (de plus de 3%) des prix des dépenses figurant dans les composantes "logement", "transport", "boissons alcoolisées" et "habillement". A l'inverse, une augmentation de la propagation de la hausse de l'inflation (de plus de 3%) est relevée pour les prix des biens de consommation regroupés au sein des fonctions "restaurants", "enseignement" et "santé" (Cf. graphique 4).

Graphique 4 : Proportion du nombre de produits dont les prix sont en hausse par fonction dans l'Union



Source : BCEAO.

En plus de l'analyse de la diffusion de l'inflation présentée ci-dessus, une appréciation de la persistance de l'inflation a été réalisée dans l'encadré ci-après (Cf. encadré 1).

Encadré 1 - Analyse de la persistance de l'inflation dans l'espace UEMOA

La persistance de l'inflation traduit « la tendance de l'inflation à converger lentement vers son niveau d'équilibre à la suite d'un choc ». Elle mesure la vitesse avec laquelle le taux d'inflation revient à son niveau d'équilibre de long terme suite à un choc.

Pour mesurer la persistance de l'inflation dans l'espace UEMOA, l'analyse s'est inspirée de l'approche méthodologique mise au point par le FMI². Cette méthode consiste à utiliser une fenêtre mobile de 48 mois pour estimer l'inflation mensuelle à partir d'un processus AR(1). Cette approche permet d'obtenir des estimations mises à jour au fil du temps, incorporant constamment de nouvelles données tout en maintenant une période d'observation fixe.

Le coefficient du processus AR(1), souvent compris entre 0 et 1, est la mesure du degré de persistance.

L'interprétation de la persistance de l'inflation à travers le coefficient estimé se fait comme ci-après :

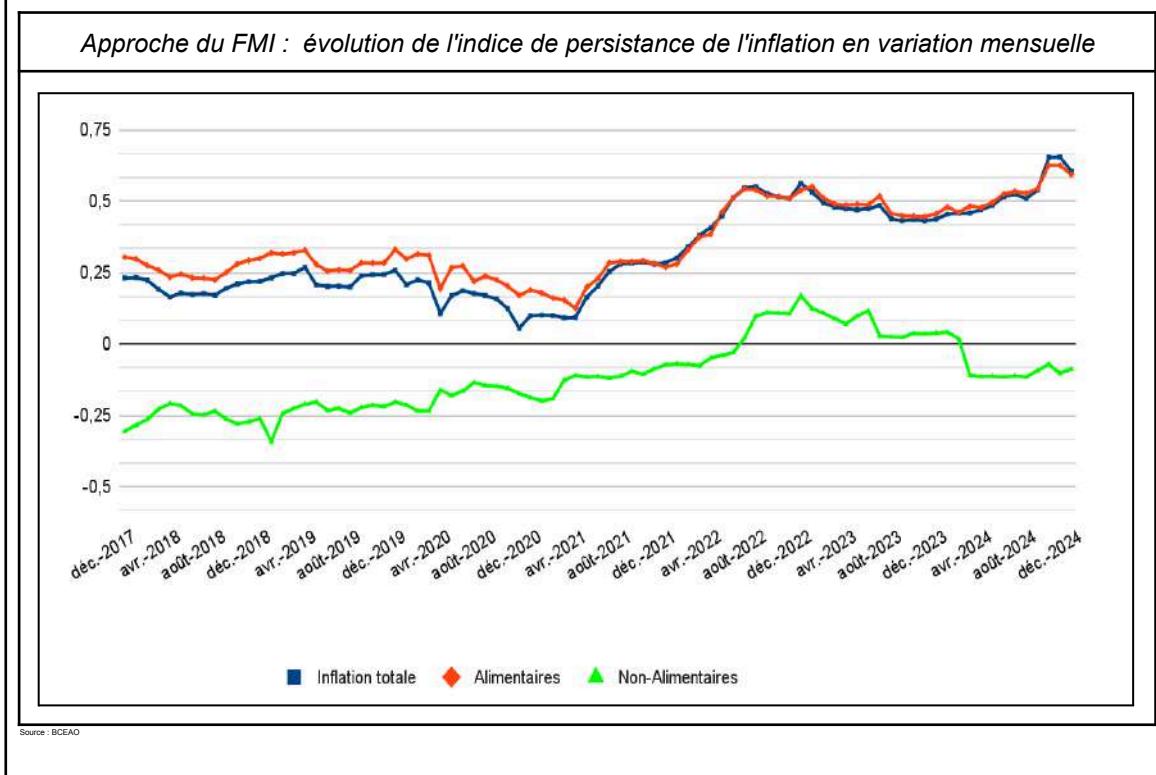
- *lorsqu'il est proche de zéro, l'inflation fluctue de façon aléatoire autour de sa tendance de long terme et présente une persistance quasi nulle ;*

² [Inflation Dynamics in the West African Economic and Monetary Union WAEMU](#).

- lorsqu'il est proche de un, l'inflation présente une forte inertie, c'est-à-dire qu'elle dépend fortement de sa valeur passée. Ainsi, l'effet d'un choc est persistant et l'inflation ne retournera à son niveau de long terme que très lentement. Dans le cas où le coefficient est égal à l'unité (la série présente alors une racine unitaire), l'inflation s'écarte de façon indéfinie de sa valeur de long terme.

Dans le graphique ci-après, la courbe de couleur bleu montre une amorce de l'augmentation de la persistance de l'inflation globale perceptible depuis le début de l'année 2024, notamment pour l'inflation alimentaire. En revanche, un repli est relevé pour l'indice de persistance non-alimentaire.

En effet, l'indicateur de persistance de l'inflation alimentaire est passé d'une valeur de 0,48 en janvier 2024 à 0,59 en décembre 2024, soit une hausse de 11 points de base, qui traduit un accroissement de l'écart entre l'inflation alimentaire actuelle et sa tendance de long terme. Par contre, l'indice de persistance non-alimentaire s'est replié passant de 0,0 en janvier 2024 à -0,1 en décembre 2024, soit une baisse de 10 points de base.



II – ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2024

Au niveau interne, l'évolution de l'inflation en 2024 est notamment influencée par celle de l'offre de céréales locales des campagnes agricoles 2023/2024 et 2024/2025³, ainsi que par les entraves dans les circuits d'approvisionnement dues à la persistance de l'insécurité dans certains pays de l'Union. La dynamique des prix est également impactée par les mesures adoptées par certains pays de l'Union pour contenir l'inflation.

³ Le niveau de la production céréalière de 2023 impacte les prix sur la période allant du quatrième trimestre 2023 au troisième trimestre 2024 (ce décalage s'applique également pour les années suivantes, notamment celle de 2024 qui affecte les prix du quatrième trimestre 2024).

Sur le plan externe, deux (2) principaux facteurs expliquent la décélération de l'inflation, à savoir le repli des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union et celui des cours mondiaux du pétrole brut.

2.1 – Facteurs d'origine interne

Progression modérée de la production céréalière dans l'Union

L'évolution globale de l'inflation en 2024 est marquée par l'accroissement des tensions sur les marchés céréaliers de l'Union, en lien avec une faiblesse de l'offre, consécutive aux résultats modérés des campagnes agricoles 2023/2024 et 2024/2025. En effet, après une récolte globalement satisfaisante caractérisée par une hausse de +16,9% lors de la campagne 2022/2023, la dynamique de la production céréalière s'est amoindrie pour ressortir en hausse modérée de 2,0% lors de la récolte 2023/2024. Ce ralentissement s'est traduit par une réduction de l'offre de produits céréaliers dans l'Union, dont les effets se sont ressentis au cours de la période de soudure (juin, juillet et août 2024), où les tensions sur les prix des produits céréaliers⁴ se sont accrues pour atteindre le pic de 14,5% en juillet 2024 où l'inflation globale était à son pic de 4,4%. En conséquence, l'effet cumulé de l'impact de cette progression modérée des résultats de la campagne 2023/2024 s'est traduit par une accélération plus prononcée du rythme d'évolution des prix des produits céréaliers, avec une hausse de 8,9% en un an, avec un pic de 15% en juillet 2024, contre une croissance de 1,3% en 2023.

Ce redressement des prix des céréales en 2024 a été atténué par la mise sur les marchés des récoltes de la campagne 2024/2025 (en hausse de 3,0%), dont les impacts immédiats se sont ressentis au cours du quatrième trimestre 2024. En effet, la disponibilité de cette nouvelle récolte a permis de ralentir la hausse de l'inflation céréalière à 8,4% dans l'Union en décembre 2024 (soit -6,1 points de pourcentage par rapport à juillet 2024).

Mesures mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union et persistance des zones d'insécurité

Le ralentissement de l'inflation dans les pays de l'Union s'expliquerait également par l'effet combiné des mesures de soutien au pouvoir d'achat des populations et de restrictions des échanges mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union. Par ailleurs, à ces facteurs, s'ajoutent les effets de la persistance de zones d'insécurité dans certaines régions de l'Union qui ont exacerbé les entraves aux circuits d'approvisionnement.

Au total, l'impact des mesures relatives à la baisse des tarifs des carburants et du ciment, conjugués à l'instauration de subventions dans certains pays de l'Union, a permis d'influencer favorablement le niveau des dépenses liées au logement et au transport.

⁴ qui compte pour 12% dans le panier des 126 postes de consommation, soit la plus grande proportion pour cette nomenclature (les services de restauration arrivant en second avec 6%).

2.2 – Facteurs d'origine externe

S'agissant des facteurs d'origine externe, le niveau de l'inflation en 2024 résulte essentiellement de la détente des cours internationaux des denrées alimentaires et du pétrole brut. Ces facteurs externes de baisse de l'inflation ont néanmoins été partiellement compensés par une remontée du coût du fret.

Baisse des cours mondiaux des produits alimentaires importés

La décélération de l'inflation dans l'Union est également portée par le maintien de la tendance baissière, sur un an, des prix des produits alimentaires importés. En effet, au cours de l'année 2024, l'indice des prix, exprimé en franc CFA, a baissé de 3,2%, après une contraction de 9,8% un an plus tôt. Les principaux produits importés à l'origine de cette baisse sont le sucre, le riz et le blé. L'effet du repli des prix de ces produits a été en partie compensé par le renchérissement de l'huile et du lait.

Graphique 5 : Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires importés (indice base 100 = janvier 2017)



Sources : BCEAO, FAO.

En effet, les cours mondiaux du sucre ont connu une baisse de 13,3% en 2024, après une forte hausse de 21,7% un an plus tôt, en lien avec l'amélioration de la production dans les principaux pays producteurs. La baisse enregistrée en 2024 est principalement imputable à l'amélioration de l'offre mondiale de ce produit, en raison des conditions météorologiques globalement favorables au Brésil⁵, en Inde et en Chine. En particulier, en Inde, la décision du Gouvernement de reprendre les exportations de sucre après les avoir limitées depuis octobre 2023 a également renforcé la tendance baissière sur les prix mondiaux de ce produit. Ces évolutions ont été répercutées sur les prix domestiques du sucre dans les pays de l'Union (+0,9% contre +8,7%), notamment au Mali (-5,2% contre +12,3%), au Sénégal (+0,6% contre +4,2%), en Côte d'Ivoire (+1,3% contre +8,5%), au Burkina (+2,5% contre +7,2%) et au Togo (+2,6% contre +8,7%).

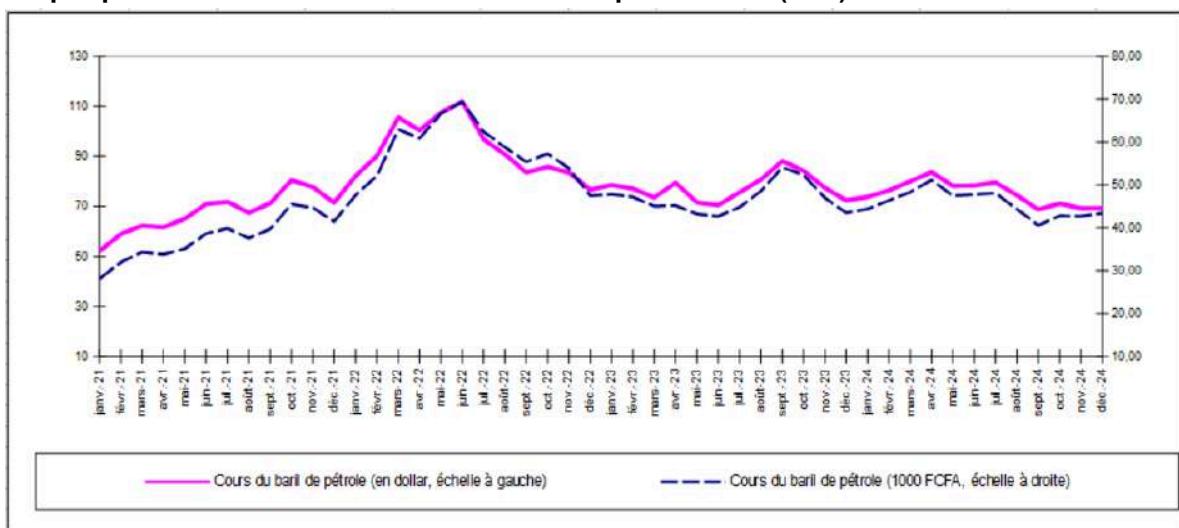
⁵ Le Brésil occupe la première place dans la production mondiale de sucre avec plus de 455 291 tonnes par an (soit près de 25% de la production mondiale), vient ensuite l'Inde et la Chine, respectivement à la deuxième et troisième place.

Pour ce qui concerne le riz, les cours sur le marché international se sont contractés de 2,5% en 2024 après une baisse de 0,3% en 2023, en lien avec l'amélioration de l'offre, attribuable à des conditions climatiques favorables, en particulier chez les principaux exportateurs de cette denrée.⁶ Ces évolutions ont été répercutées sur les prix domestiques du riz importé, en particulier au Mali (+6,6% contre +16,3%) et au Togo (-1,0% contre +4,1%). Toutefois, il convient de souligner que des accélérations sont relevées en 2024 pour les cours internationaux du lait (+4,5% contre -19,3%) et de l'huile (+7,1% contre -30,0%), ce qui a limité le niveau de la baisse de l'indice des cours des produits alimentaires importés.

Baisse des cours du pétrole brut

Les cours mondiaux du pétrole West Texas Intermediate (WTI) se sont inscrits en baisse de 2,8%, pour ressortir à 75,2 dollars US en 2024, contre 77,4 dollars US en 2023. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs majeurs, notamment le ralentissement économique mondial (+3,3% en 2024 contre +3,5%⁷), en particulier en Chine (+5,0% contre +5,4%), deuxième économie mondiale, dont la réduction de la consommation intérieure et la crise immobilière⁸ ont conduit à une diminution de la demande en pétrole, pesant ainsi sur les prix mondiaux. Cette évolution du cours du baril est également subséquente à l'excédent d'offre sur les marchés d'approvisionnement énergétique, malgré les efforts de régulation de la production de l'OPEP⁹.

Graphique 6 : Evolution des cours du baril de pétrole brut (WTI)



Sources : BCEAO, Reuters.

⁶ Inde : la production indienne de riz est estimée à 142 millions de tonnes, [enregistrant une croissance de 3 %](#).

Thaïlande : les exportations de riz thaïlandais ont atteint 10 [millions de tonnes de riz](#) (+13% comparé à 2023).

Vietnam : une augmentation 10,6% des exportations de riz [est notée](#) en 2024, portant les exportations de riz à un volume record de [9 millions de tonnes de riz en 2024](#).

⁷ selon le dernier rapport sur les [perspectives économiques mondiales du FMI](#) publié en avril 2025.

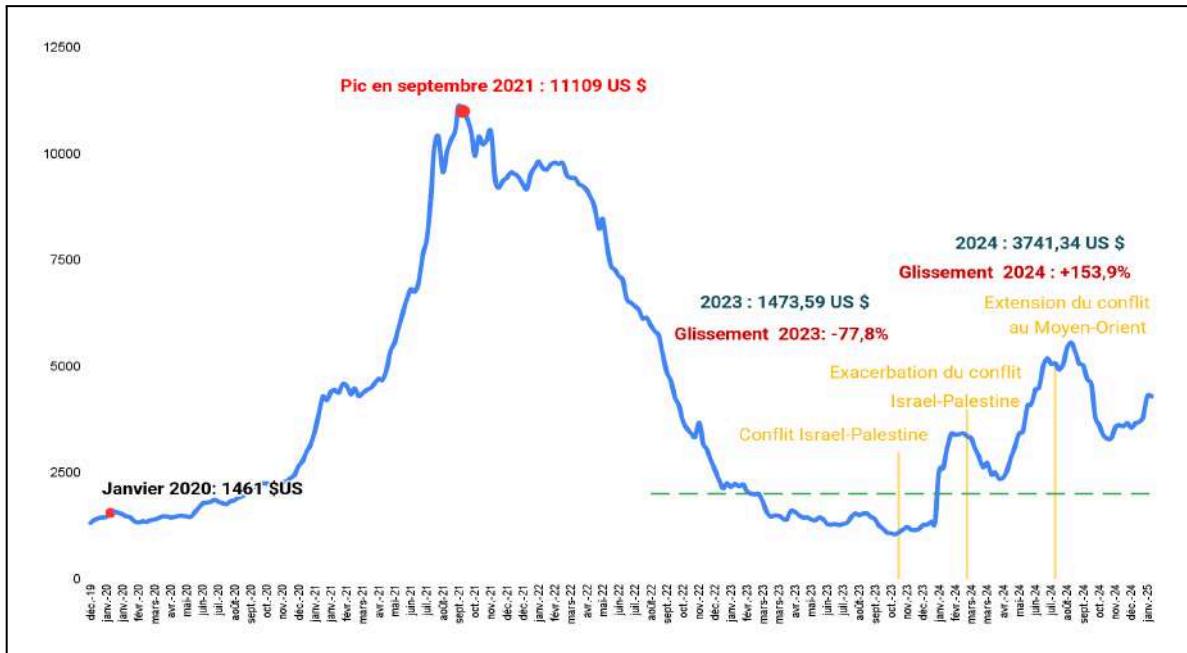
⁸ [Le prix du pétrole baisse à cause des inquiétudes sur la demande chinoise](#)

⁹ [Certains pays](#), notamment les Etats-Unis, ont maintenu ou augmenté leur production, contribuant à un surplus sur le marché. Cette surabondance a exercé une pression à la baisse sur les prix.

Cette baisse des cours mondiaux s'est progressivement répercutee sur les prix domestiques des produits pétroliers dans l'Union, dans un contexte de subventions sur les produits pétroliers dans certains Etats de la Zone. En effet, des diminutions des prix à la pompe ont été observées pour l'essence (+1,4% contre +12,3%) et le gasoil (+0,2% contre +9,2%).

Remontée du coût du fret en 2024

Graphique 7 : Evolution du coût du fret (US dollar)



Sources : BCEAO, Freightos Baltic Index.

Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par une forte remontée des coûts du fret (+153,9% contre -77,8% en 2023), en raison de la hausse des primes d'assurance pour les navires traversant la mer Rouge et des détours imposés par l'insécurité au Moyen-Orient, allongeant les itinéraires et renchérisant les coûts logistiques.

Au total, l'analyse de l'inflation suivant l'origine géographique montre que l'évolution du niveau général des prix en 2024 est impactée aussi bien par celle des prix des produits locaux qu'importés. En effet, la contribution des produits locaux à l'inflation totale est ressortie à 2,4 points de pourcentage en 2024, stable par rapport aux réalisations de l'année 2023. Quant aux produits importés, leur contribution à l'inflation est ressortie à 1,1 point de pourcentage en 2024, contre 1,4 point de pourcentage en 2023.

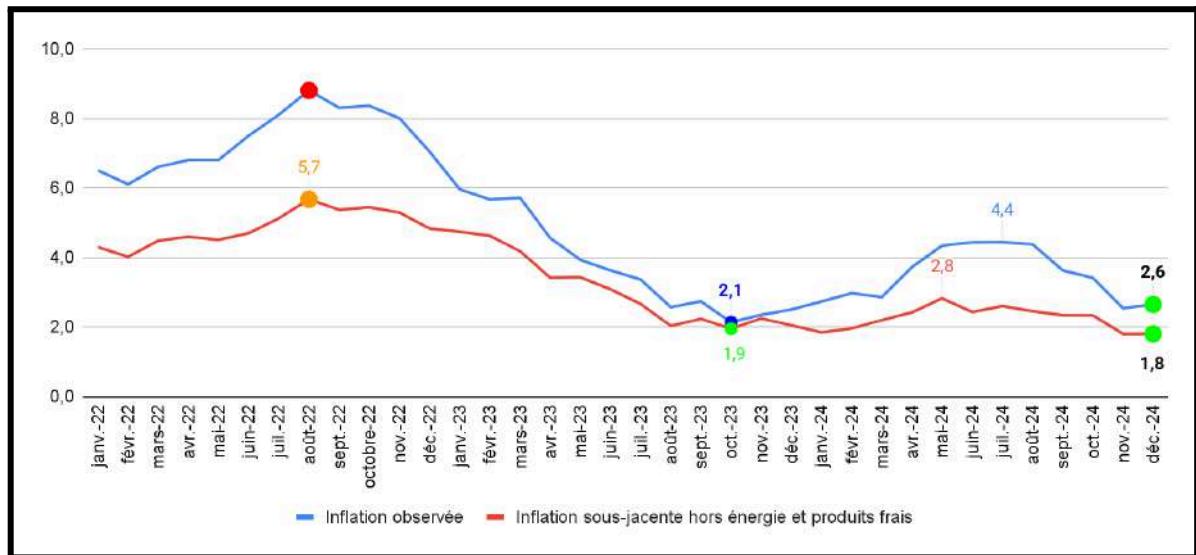
III. ANALYSE DE L'INFLATION SELON SES PRINCIPALES COMPOSANTES

Les analyses ci-après portent sur l'évolution de l'inflation sous-jacente, ainsi que les composantes "énergie" et "produits frais".

3.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente, définie au niveau communautaire comme l'évolution de l'IHPC hors produits frais et énergie¹⁰, s'est également réduite au cours de l'année 2024. Comparativement au profil du taux d'inflation globale en glissement annuel, celui de la composante hors produits frais et énergies met globalement en évidence une dynamique caractérisée par deux (2) phases au cours de l'année 2024, dont la première sous-période est marquée par une accélération de 1,8% en janvier 2024 au pic 2,8% en mai 2024. Quant à la seconde phase, elle est dominée par un ralentissement progressif de l'inflation sous-jacente pour atteindre un creux de 1,8% en décembre 2024. Au Total, l'inflation sous-jacente est passée en moyenne de 3,1% en 2023 à 2,2% en 2024 (cf. Annexe 6).

Graphique 8 : Evolution de l'inflation globale et sous-jacente (glissement annuel en pourcentage)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

L'inflation sous-jacente a contribué à hauteur de 1,6 point de pourcentage à l'évolution du niveau général des prix (contre +2,2 points de pourcentage un an plus tôt), en rapport avec la décélération des prix des produits alimentaires qui entrent dans le champ de l'indice sous-jacent. Il s'agit notamment des huiles (-5,8% contre +4,8%), de la viande (+2,0% contre +2,8%) et du sucre (+0,9% contre +8,7%). Au total, les tensions sur les prix de ces denrées alimentaires expliquent à hauteur de 24,1% la hausse de l'inflation sous-jacente, contre 31,0% un an plus tôt.

¹⁰ L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils suivants : céréales non transformées, poissons et autres produits frais de la pêche, poissons et autres produits de la pêche séchés et fumés, conserves de poissons, fruits, légumes frais, pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain, sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs, électricité, gaz, combustibles liquides (pétrole lampant), autres combustibles (bois de chauffe), carburants et lubrifiants.

Quant aux produits non alimentaires entrant dans le champ de l'inflation sous-jacente, la baisse des tensions sur les prix concerne notamment les services d'entretien du logement (+3,2% contre +6,1%) et de transport routier (+3,6% contre +8,3%), ainsi que des services de communication (+0,3% contre +0,7%).

3.2 – Evolution de la composante produits frais

La contribution de la rubrique « produits frais » s'est établie à 1,6 pdp en 2024, contre une réalisation de 1,0 pdp en 2023, en rapport avec la hausse des prix des produits alimentaires retenus dans cette rubrique, en particulier les céréales (+8,9% contre +1,3%), les tubercules (+7,5% contre +2,4%) ainsi que les sels et épices (+6,9% contre +4,3%).

3.3 – Evolution de la composante énergie

La contribution de la composante « énergie » à l'inflation totale en 2024 s'est établie à 0,3 pdp contre 0,5 pdp un an plus tôt, soit une diminution de 20 points de base par rapport à l'année précédente. Cette évolution est étroitement liée à la stabilisation des prix des carburants et lubrifiants (+0,0% contre +9,9%), du gaz (+0,2% contre +3,2%) et à la baisse des coûts du pétrole lampant (-1,0% contre +0,6%).

Tableau 3 : Evolution des composantes de l'IHPC dans l'UEMOA en 2023 et 2024

	Pondération (en %)	Taux de croissance des prix (en %)		Contributions à l'inflation totale (en point de %)	
		2023	2024	2023	2024
Energie	7,2	7,5	4,1	0,5	0,3
Produits frais	24,3	3,6	6,2	1,0	1,6
Hors énergie et produits frais (Inflation sous-jacente)	68,5	3,1	2,2	2,2	1,6
Ensemble IHPC	100			3,7	3,5

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

IV. CONVERGENCE DE L'INFLATION ET ÉCART PAR RAPPORT AUX PAYS PARTENAIRES

Les analyses ci-après sont relatives à la convergence de l'évolution du niveau général des prix dans les Etats membres de l'Union, ainsi qu'au différentiel d'inflation entre la zone UEMOA et ses principaux partenaires commerciaux.

4.1 – Analyse de la convergence des niveaux d'inflation dans l'Union en 2024

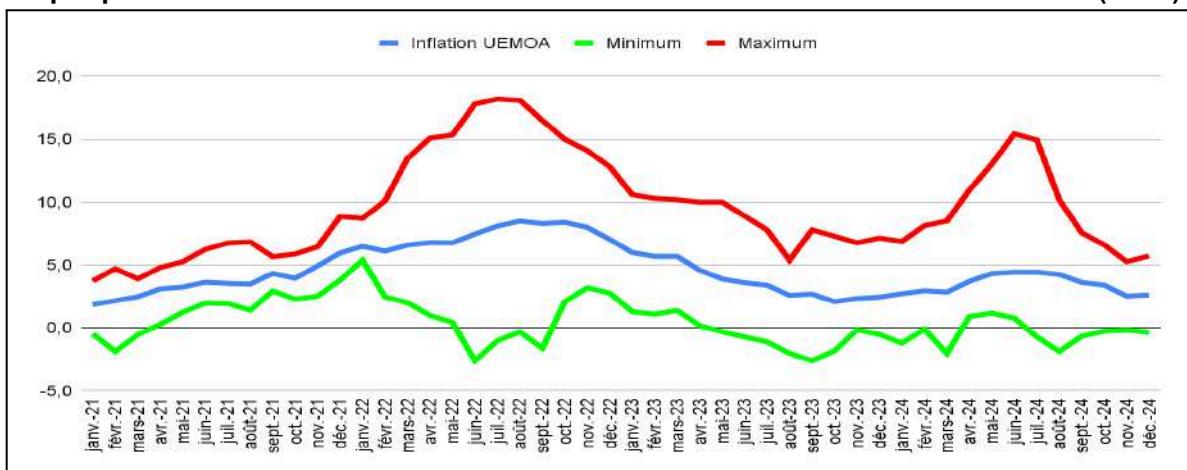
L'indicateur de convergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est détérioré en 2024. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation s'est légèrement accru, ressortant à 2,5 points de pourcentage en 2024 contre 2,1 points de pourcentage un an plus tôt.

Cette évolution est due notamment à l'impact de chocs asymétriques, notamment la situation sécuritaire ayant affecté certains Etats, ainsi qu'à la baisse de l'offre céréalière dans l'Union lors de la campagne 2023/2024. En effet, la persistance de la situation sécuritaire tendue dans les pays du Sahel, notamment au Burkina, au Mali et au Niger, a entraîné des difficultés d'approvisionnement des marchés dans ces pays, induisant ainsi des tensions sur les prix.

Pour ce qui concerne la production céréalière de la campagne 2023/2024, des baisses plus prononcées ont été enregistrées au Niger (-15,1%), au Mali (-1,2%) et au Burkina (-0,6%), entraînant ainsi de fortes tensions sur les prix des céréales dans ces pays.

La divergence des niveaux d'inflation est également liée à l'impact des mesures de restrictions prises par les Etats sur l'exportation de certains produits. Elle résulte également de la réduction des subventions sur les produits énergétiques, principalement en Côte d'Ivoire sur les prix de l'électricité, ainsi que de la baisse des tarifs à la pompe des carburants notée au Niger et au Togo (Voir encadré 2).

Graphique 9 : Evolution de l'écart d'inflation entre les Etats membres de l'UEMOA (en %)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

4.2 – Ecart de l'inflation par rapport aux principaux pays partenaires

Au niveau international, dans de nombreux pays, la décélération du rythme de progression des prix se poursuit. Toutefois, des signes d'essoufflement et la persistance d'un niveau d'inflation élevé sont notés dans quelques cas. Le ralentissement global observé est en lien avec le relâchement des tensions sur les prix de l'énergie, couplés aux politiques monétaires prudentes initiées par les autorités monétaires dans de nombreux pays. Les estimations du FMI¹¹ laissent apparaître que le taux d'inflation dans les pays avancés est passé de 4,6% en 2023 à 2,6% en 2024.

¹¹ Perspectives économiques mondiales (WEO) avril 2025.
<https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2025/04/22/world-economic-outlook-april-2025>

Tableau 4 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)

	2022	2023	2024
Zone euro	8,4	5,4	2,4
France	5,2	4,9	2,0
Etats-Unis	8,0	4,1	2,9
Japon	2,5	3,2	2,7
Ghana	31,9	39,3	21,1
Nigeria	18,8	24,7	33,2
Ensemble des partenaires	9,0	8,4	7,7
UEMOA	7,4	3,7	3,5

Sources : FMI, banques centrales, BCEAO.

Le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA s'est réduit pour s'établir à 7,7% en 2024, en dessous de son niveau en 2023 (+8,4%). Cette décélération s'explique essentiellement par un ralentissement de l'inflation dans la zone euro (+2,4% contre +5,4%) et aux Etats-Unis (+2,9% contre +4,1%). S'agissant des Etats-Unis, ce repli est principalement dû à la baisse des coûts de l'énergie et au ralentissement du rythme de progression des prix des produits de grandes consommation dans le contexte d'une politique monétaire stricte menée par la Réserve fédérale pour contenir l'inflation. Dans la Zone euro, l'atténuation de l'inflation est notamment liée à la chute des prix de l'énergie¹² et la politique monétaire accommodante de la Banque Centrale Européenne (BCE) en 2024¹³. En outre, cette dynamique résulte du renforcement de l'euro par rapport au dollar américain au premier semestre 2024, rendant plus abordable les importations provenant des Etats-Unis.¹⁴

En revanche, cette décélération de l'inflation, dans les principaux pays partenaires, a été atténuée par l'augmentation des tensions inflationnistes au Nigeria (+33,2% contre +24,7%) dont la monnaie s'est fortement dépréciée au cours de la période récente. En effet, le naira a été dévalué d'environ 40% de sa valeur à fin décembre 2024 comparé à janvier 2024, après celle intervenue en juin 2023, culminant autour de 36 % lors de la journée du 14 juin¹⁵. Tout au long de l'année, la monnaie nigériane a fait l'objet de dépréciations successives, dans un contexte de suppression des subventions sur le coût des carburants¹⁶.

¹² En septembre 2024, les prix de l'énergie ont baissé de 6%, contre une diminution de 3% en août 2024, contribuant ainsi à la réduction de l'inflation globale.

¹³ Plusieurs baisses de taux d'intérêt. En décembre 2024, une quatrième réduction de 25 points de base a été décidée, visant à soutenir la croissance et à maîtriser l'inflation.

¹⁴ Des nouvelles macroéconomiques positives aux États-Unis ont conduit à une appréciation de l'euro par rapport au dollar américain entre janvier et juin 2024. Cette appréciation a réduit le coût des importations, contribuant ainsi à la baisse de l'inflation.

¹⁵ <https://www.reuters.com/markets/currencies/nigeria-allows-naira-drop-more-than-36-official-market-2023-06-14/?utm>

¹⁶ Ces mesures ont entraîné une augmentation des prix des produits pétroliers et une dépréciation de la monnaie locale, ce qui a renché里 le coût des importations. En outre, des inondations ont touché 29 des 36 États du pays, affectant plus de 1,5 million d'hectares de terres cultivées. Cette situation a perturbé la production agricole, réduisant l'offre de denrées alimentaires et exerçant une pression à la hausse sur les prix.

En conséquence, au cours de l'année 2024, le franc CFA s'est fortement apprécié de 129,4% par rapport au naira, après 55,5% l'année précédente.

A la suite des évolutions sus-retracées, l'UEMOA a enregistré en moyenne en 2024 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel est ressorti à 4,2 points de pourcentage par rapport à l'ensemble de ses partenaires, atteignant 29,5 points et 17,6 points respectivement à l'égard du Nigeria et du Ghana.

V. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'INFLATION

5.1 - *Hypothèses de projection*

Les projections s'appuient sur les réalisations à fin mai 2025 et les perspectives d'évolution de l'environnement international et interne. En particulier, elles sont basées sur les prévisions des variables macroéconomiques clés, à savoir la croissance, l'inflation et les taux d'intérêt au niveau mondial, ainsi que les tensions géopolitiques, notamment l'évolution de la crise russo-ukrainienne. Elles portent également sur les cours internationaux des produits alimentaires et du baril de pétrole, ainsi que le taux de change euro/dollar des Etats-Unis. Au plan interne, les hypothèses techniques prennent en compte les programmes économiques des Etats membres de l'Union, les perspectives d'évolution de la production vivrière et l'évolution des situations sécuritaires.

5.1.1 – *Environnement international*

Les hypothèses de projection tablent sur un ralentissement des cours mondiaux des produits pétroliers en 2026, après une légère accélération en 2025. Ainsi, le cours moyen du pétrole brut (WTI) passerait de 75,2 dollars en 2024 à 75,9 dollars en 2025, puis à 70,2 dollars en 2026 avant de descendre à 67,7 dollars en 2027¹⁷.

Sur le marché des changes, le cours moyen de l'euro devrait d'abord s'atténuer passant de 1,08 dollar en 2024 à 1,01 dollar en 2025, avant de se redresser à 1,08 dollar en 2026 et 1,10 dollar en 2027.

Les hypothèses concernant l'inflation importée intègrent également les perspectives d'évolution du niveau général des prix au plan mondial. En particulier, le taux d'inflation dans la Zone euro passerait de 2,4% en 2024 à 2,1% en 2025 puis à 1,9% en 2026 et 2,1% en 2027.¹⁸

¹⁷/ Les données sur le marché à terme proviennent de Bloomberg.

¹⁸ Prévision de la BCE de décembre 2024.

S'agissant des cours des produits alimentaires importés par l'Union, après la contraction de 3,2% enregistrée en 2024, les prévisions tablent sur de nouvelles baisses de 2,7% en 2025 et 6,7% en 2026, avant de connaître une hausse de 0,6% en 2027.

Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de l'activité économique mondiale et régionale, deux scénarios supplémentaires, l'un haussier et l'autre baissier, sont élaborés pour encadrer les perspectives à moyen terme de l'inflation (Cf. tableau 6, ci-après). Ces scénarios sont construits autour des projections centrales, à partir d'une marge de tolérance de plus ou moins 5 points (production céréalière, cours des produits alimentaires importés, taux de change), et plus ou moins 10 dollars pour les cours du baril de pétrole brut.

Tableau 5 : Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA

	2023	2024	2025			2026		
			Baissier	Central	Haussier	Baissier	Central	Haussier
Baril du pétrole (WTI, en dollar)	77,5	75,2	61,5	71,5	81,5	57,7	67,7	77,7
Taux de change euro/dollar	1,08	1,08	1,10	1,10	1,05	1,17	1,12	1,07
Inflation Zone euro (%)	5,4	2,4	1,8	2,3	2,8	1,4	1,9	2,4
Indice BCEAO des cours des produits alimentaires importés (%)	-9,8	-3,2	-14,1	-9,1	-4,1	-3,4	1,6	6,6
Production céréalière de l'Union (%)	2,0	3,0	10,0	5,0	0,0	10,0	5,0	0,0

Sources : BLOOMBERG, BCE, BCEAO, FMI.

(*) : la production céréalière de la campagne 2023 impacte essentiellement les prix en 2024, ainsi de suite.

(*) : la production céréalière de la campagne 2023/2024 est en hausse de 2,0%. Celle de 2024/2025 s'est accrue de 3,0% et il est prévu une hausse de 5,0% pour les campagnes 2025/2026 et 2026/2027.

5.1.2 – Environnement interne

Après une saison 2023/2024 marquée par une hausse de 2,0% de la production vivrière, les résultats définitifs indiquent une campagne agricole 2024/2025 plus favorable. En effet, les statistiques publiées par le Comité Inter-État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) indiquent une progression globalement satisfaisante du niveau de la production céréalière de la campagne 2024/2025 pour l'Union (+3,0%) et dans la majorité des Etats membres. La hausse de la production est de 18,3% en Côte d'Ivoire, 18,1% au Burkina, 14,7% au Niger, 8,9% en Guinée-Bissau, 6,1% au Bénin et 4,6% au Mali. En revanche, la production a baissé au Sénégal (-48,1%) et au Togo (-1,7%). Pour les prochaines années, il est retenu dans le scénario central l'hypothèse d'une hausse de 5,0% de la production céréalière.

5.2 – Perspectives en 2025 et 2026

Sur la base des calculs effectués à partir des modèles économétriques de projection de l'inflation, tenant compte des hypothèses retracées ci-dessus, une décélération de l'inflation est attendue en 2025. Ainsi, pour le scénario central, le taux d'inflation en moyenne pour

l'ensemble de l'Union se situerait à 2,2% en 2025, après une réalisation de 3,5% en 2024.

En 2026, l'inflation devrait se maintenir dans la zone cible communautaire pour s'établir à 2,3% pour l'ensemble de l'Union. Cette évolution sera essentiellement imprimée par l'absence de tensions sur les cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers projetés à cet horizon.

Tableau 6 : Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA (variations moyennes annuelles en %)

	2024	2025			2026		
	réalisations	optimiste	central	pessimiste	optimiste	central	pessimiste
Bénin	1,2	1,1	1,4	1,6	1,2	1,8	2,5
Burkina	4,2	1,4	1,7	1,9	1,7	2,3	2,9
Côte d'Ivoire	3,5	1,5	1,7	2,0	1,7	2,4	3,0
Guinée-Bissau	3,7	4,9	5,2	5,4	1,8	2,5	3,1
Mali	3,2	7,0	7,3	7,5	1,9	2,5	3,1
Niger	9,1	3,3	3,6	3,8	1,7	2,3	2,8
Sénégal	0,8	0,7	0,9	1,2	1,7	2,3	3,0
Togo	2,9	1,7	2,0	2,2	1,4	2,1	2,7
UEMOA	3,5	2,0	2,2	2,5	1,7	2,3	2,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

CONCLUSION

La détente des prix, amorcée en 2023 s'est poursuivie en 2024. Cette évolution est consécutive à la baisse des prix au niveau des composantes "logement" et "restauration" ainsi que des cours internationaux des produits alimentaires et du pétrole. La poursuite des actions des Gouvernements en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des populations a accentué la tendance. Toutefois, la détente de l'inflation a été atténuée par l'augmentation des prix des produits alimentaires locaux, impactés par l'évolution défavorable de l'offre de céréales locales à l'issue de la campagne agricole 2023/2024. De même, les effets des perturbations dans les circuits d'approvisionnement, en relation avec la persistance de l'insécurité dans certaines zones de l'Union, ont constitué des sources de tensions sur les prix en 2024.

Le taux d'inflation sous-jacente s'est également replié, ressortant à 2,2% en 2024, contre 3,1% l'année précédente.

Sur le plan de la convergence des trajectoires de l'inflation dans les économies des États membres de l'Union, l'indicateur y relatif montre que l'écart entre les niveaux d'inflation des pays s'est accru en 2024. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation est passé de 2,1 points de pourcentage en 2023 à 2,5 points en 2024, reflétant l'impact de chocs

asymétriques, notamment la situation sécuritaire tendue ayant affecté certains États de l'Union, ainsi que la baisse de l'offre céréalière dans des régions de l'Union lors de la campagne 2023-2024.

La persistance de la situation sécuritaire difficile dans les pays du Sahel, notamment au Mali, au Burkina et au Niger, entraîne des difficultés d'approvisionnement des marchés dans ces pays, induisant ainsi des tensions sur les prix dans ces pays.

L'UEMOA continue également de maintenir un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. En 2024, ce différentiel est ressorti à 4,2 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, atteignant 29,7 points et 17,6 points respectivement vis-à-vis du Nigeria et du Ghana.

La décélération de l'inflation observée en 2024 devrait se poursuivre en 2025, avec une hausse du niveau général des prix en dessous du seuil de 3%, sous l'hypothèse d'un ralentissement des cours mondiaux des produits pétroliers et d'une baisse des prix internationaux des produits alimentaires.

Ces prévisions d'inflation sont entourées de risques. Les facteurs haussiers ont trait à une stagnation de la production céréalière au cours de la prochaine campagne agricole, qui pourrait se traduire par une accélération des prix. Par ailleurs, la persistance des problèmes sécuritaires, notamment dans la zone sahélienne, pourrait perturber les circuits de commercialisation et entraîner in fine une progression de l'inflation. Des tensions pourraient également résulter de l'accentuation des crises géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, qui pourraient entraîner une augmentation des prix des produits pétroliers. Les risques baissiers portent sur l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar dans un contexte de reprise de la croissance économique dans la zone euro. Les risques baissiers portent également sur la révision à la baisse des prix à la pompe des carburants, en lien avec le recul des cours mondiaux du pétrole observé en 2024, combinée à une diminution plus forte que prévue des prix domestiques des produits alimentaires importés, en lien avec la tendance des cours mondiaux desdits produits.



ANNEXES

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

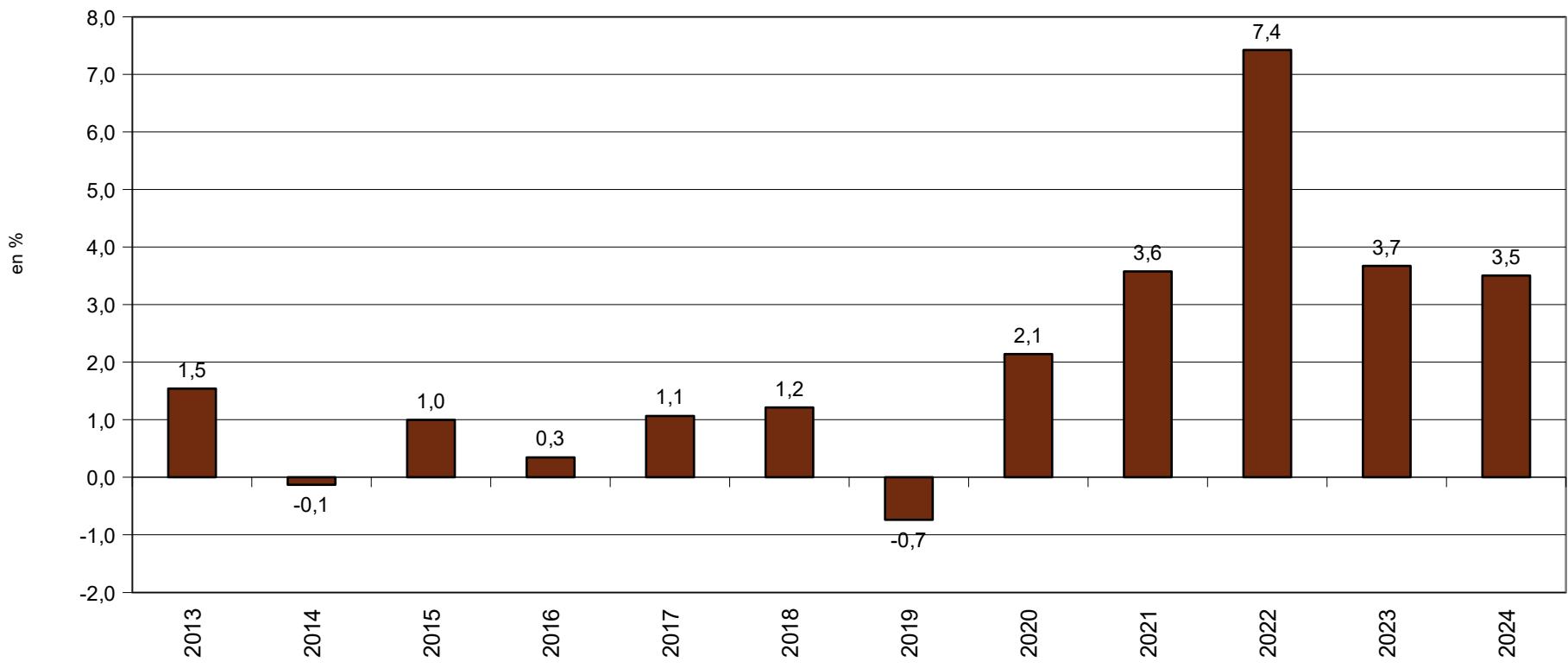
Annexe 4 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2024

Annexe 5 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation en 2024

Annexe 6 : Inflation sous-jacente dans l'UEMOA - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

=====

Annexe 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =2023

Périodes	BENIN			BURKINA			CÔTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU			MALI		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.												
Pondérations par fonction	100,0	34,3	65,7	100,0	29,0	71,0	100,0	31,9	68,1	100,0	42,7	57,3	100,0	44,6	55,4
Pondérations par pays en %	9,6	3,3	12,9	10,5	3,0	13,5	33,7	10,8	44,5	1,0	0,4	1,4	11,5	5,1	16,6
2023	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2024	101,2	100,7	101,4	104,2	105,7	103,6	103,5	104,5	102,9	103,7	103,2	104,1	103,2	103,9	102,6
2023 Janvier	101,4	105,2	99,3	97,3	96,9	97,5	98,0	96,0	98,9	98,1	98,4	97,9	98,8	98,0	99,5
Février	101,4	105,5	99,2	97,6	97,2	97,8	98,3	96,2	99,3	98,8	99,6	98,2	98,5	97,2	99,6
Mars	102,0	107,4	99,2	98,2	97,5	98,5	98,7	97,9	99,1	98,9	99,5	98,5	101,0	101,7	100,4
Avril	99,1	100,2	98,5	98,5	98,4	98,6	99,2	98,8	99,4	99,6	100,8	98,7	99,3	98,8	99,7
Mai	100,3	102,9	99,0	99,8	100,1	99,7	99,0	98,0	99,4	100,3	102,2	98,9	100,1	99,6	100,4
Juin	100,5	100,5	100,5	101,4	102,2	101,1	100,5	101,2	100,2	101,4	101,8	101,2	99,8	99,1	100,3
Juillet	100,8	101,2	100,6	101,9	102,4	101,7	100,9	102,9	100,0	101,7	102,3	101,2	100,0	100,1	100,0
Août	98,1	93,3	100,6	101,4	101,4	101,4	100,5	101,3	100,1	101,1	101,1	101,0	100,8	101,1	100,6
Septembre	97,4	91,7	100,4	101,0	101,3	100,9	101,1	102,1	100,6	100,0	99,0	100,7	101,5	102,7	100,6
Octobre	98,2	93,7	100,5	101,0	101,3	100,9	100,8	101,0	100,7	99,8	98,3	100,9	100,1	101,2	99,2
Novembre	100,0	98,0	101,1	101,6	101,3	101,8	101,0	101,6	100,8	99,7	97,9	101,0	100,3	100,8	100,0
Décembre	100,8	100,3	101,1	100,2	99,5	100,4	101,9	102,9	101,4	100,6	99,1	101,7	99,7	99,7	99,8
2024 Janvier	100,2	99,4	100,5	101,5	99,5	102,3	101,0	100,3	101,3	101,2	99,9	102,2	99,4	99,0	99,6
Février	101,6	102,5	101,1	100,3	99,3	100,7	101,8	101,7	101,8	101,3	100,0	102,3	98,5	98,3	98,6
Mars	102,0	104,9	100,5	100,7	100,1	101,0	102,5	102,3	102,6	101,2	99,8	102,2	98,9	98,3	99,4
Avril	102,2	103,5	101,5	102,2	102,5	102,1	102,8	103,8	102,3	102,4	101,2	103,4	100,2	99,7	100,6
Mai	102,7	104,0	102,0	103,3	104,7	102,7	103,8	106,4	102,6	103,6	102,5	104,3	101,3	100,8	101,6
Juin	101,3	100,4	101,8	103,8	106,1	102,9	104,6	107,8	103,0	104,1	103,3	104,7	104,0	104,0	104,1
Juillet	101,8	101,7	101,9	106,3	110,6	104,5	104,9	108,2	103,4	104,8	104,1	105,3	105,5	106,5	104,6
Août	101,0	99,5	101,8	107,2	112,1	105,2	105,1	108,4	103,5	104,9	105,0	104,9	107,1	109,7	105,0
Septembre	99,9	97,2	101,3	107,3	112,0	105,3	103,9	104,6	103,5	105,0	105,2	104,8	107,1	109,5	105,1
Octobre	100,3	97,8	101,6	107,4	112,2	105,4	103,5	103,2	103,6	104,7	104,8	104,6	106,7	109,2	104,7
Novembre	100,6	98,7	101,6	105,3	101,3	106,9	103,6	103,5	103,7	104,9	105,1	104,8	105,2	106,8	104,0
Décembre	100,4	98,4	101,5	105,1	108,3	103,7	104,0	103,9	104,1	106,4	107,4	105,6	104,7	105,6	103,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) (suite et fin)

Base 100 =2023

Périodes	NIGER			SENEGAL			TOGO			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	47,0	53,0	100,0	45,7	54,3	100,0	28,0	72,0	100,0	37,1	62,9
Pondérations par pays en %	9,4	4,4	13,9	18,3	8,3	26,6	6,1	1,7	7,8	100,0	100,0	100,0
2023	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2024	109,1	112,7	105,9	100,8	100,6	101,0	102,9	105,3	101,9	103,5	104,7	102,8
2023 Janvier	96,7	94,5	98,6	97,8	96,4	99,0	98,7	99,2	98,5	98,1	97,1	98,7
Février	96,3	93,6	98,7	98,2	96,9	99,2	97,6	96,3	98,1	98,2	97,0	98,9
Mars	96,7	94,4	98,8	97,5	95,6	99,1	98,3	97,6	98,6	98,8	98,2	99,1
Avril	97,0	95,0	98,8	98,0	96,7	99,0	100,4	101,2	100,1	98,8	98,2	99,1
Mai	96,9	94,5	99,0	98,0	96,8	99,1	100,7	101,6	100,3	99,1	98,5	99,4
Juin	98,7	97,5	99,9	99,1	98,5	99,6	101,4	103,1	100,7	100,2	100,1	100,3
Juillet	100,9	101,4	100,4	101,2	102,2	100,4	102,1	105,4	100,8	101,1	102,1	100,4
Août	103,0	105,4	100,9	103,0	105,5	101,0	99,9	99,8	100,0	101,1	102,1	100,6
Septembre	105,0	109,8	100,7	102,7	104,8	100,9	99,4	97,4	100,2	101,4	102,6	100,7
Octobre	102,9	105,2	100,9	102,7	104,7	101,1	100,1	98,4	100,7	101,0	101,7	100,6
Novembre	102,8	104,4	101,4	101,5	102,1	101,0	100,4	98,9	101,0	101,1	101,5	100,9
Décembre	103,1	104,4	102,0	100,3	99,8	100,7	101,0	101,1	101,0	101,1	101,0	101,1
2024 Janvier	103,3	103,5	103,1	99,8	98,9	100,5	100,6	99,6	101,0	100,8	99,9	101,3
Février	104,2	103,8	104,5	100,4	100,1	100,8	101,1	100,5	101,3	101,1	100,5	101,5
Mars	104,9	106,2	103,8	100,7	100,4	100,9	101,0	100,0	101,4	101,6	101,2	101,8
Avril	107,7	109,9	105,7	100,2	99,5	100,9	103,0	105,3	102,1	102,5	102,7	102,3
Mai	109,5	112,9	106,5	100,1	99,2	100,8	104,6	109,8	102,6	103,4	104,5	102,7
Juin	114,0	121,3	107,4	100,4	100,0	100,8	105,7	112,8	102,9	104,6	106,8	103,3
Juillet	115,9	124,4	108,4	100,5	100,2	100,8	106,2	114,1	103,1	105,5	108,6	103,7
Août	113,5	121,5	106,5	101,1	101,2	101,1	104,1	108,8	102,3	105,6	108,9	103,6
Septembre	112,9	119,3	107,3	102,0	102,7	101,4	102,6	104,6	101,8	105,1	107,6	103,6
Octobre	108,3	110,8	106,2	102,5	103,5	101,6	101,8	102,2	101,6	104,5	106,3	103,4
Novembre	106,7	108,1	105,4	101,3	101,4	101,3	101,7	102,1	101,5	103,7	104,7	103,1
Décembre	107,9	110,6	105,5	100,5	99,9	101,0	102,2	103,4	101,8	103,8	104,6	103,3

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	BENIN			BURKINA			CÔTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU			MALI		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.												
Pondérations par fonction	100,0	34,3	65,7	100,0	29,0	71,0	100,0	31,9	68,1	100,0	42,7	57,3	100,0	44,6	55,4
Pondérations par pays en %	9,6	3,3	12,9	10,5	3,0	13,5	33,7	10,8	44,5	1,0	0,4	1,4	11,5	5,1	16,6
Glissements annuels en 2023 (en%)															
Janvier	1,3	-1,8	3,1	8,2	11,0	7,1	4,8	6,0	4,3	9,7	13,5	7,0	6,1	7,6	4,9
Février	6,7	8,9	5,6	6,1	7,5	5,5	4,9	5,6	4,5	10,3	14,4	7,4	5,9	6,8	5,2
Mars	6,9	10,8	4,8	2,9	0,7	3,8	5,2	7,4	4,2	10,2	14,3	7,3	7,5	10,6	5,2
Avril	3,8	4,1	3,6	0,2	-2,0	1,2	5,2	7,6	4,2	10,0	14,6	6,8	3,9	5,6	2,6
Mai	3,6	3,1	3,9	-0,3	-2,9	0,8	4,8	6,8	3,9	10,0	14,9	6,6	3,0	1,8	4,0
Juin	4,3	2,2	5,4	-0,7	-4,0	0,7	4,1	5,1	3,7	8,9	12,9	6,2	2,2	1,9	2,5
Juillet	3,9	1,3	5,2	-1,1	-5,5	0,7	4,6	7,7	3,1	7,8	11,3	5,4	0,6	0,4	0,7
Août	2,1	-3,8	5,2	-2,0	-6,3	-0,1	3,6	5,5	2,7	5,4	6,8	4,4	-0,7	-1,4	-0,1
Septembre	1,5	-4,9	4,9	-2,6	-6,8	-0,7	4,2	6,5	3,2	4,7	5,4	4,3	-0,4	-0,6	-0,2
Octobre	-1,1	-8,3	2,7	-1,6	-5,1	-0,0	3,6	5,7	2,6	3,8	3,8	3,8	-1,8	-2,6	-1,1
Novembre	-0,2	-4,4	2,2	0,4	-3,0	1,9	3,7	6,3	2,5	3,0	1,7	3,9	-0,0	-1,2	0,9
Décembre	0,4	-2,5	2,0	1,0	-1,2	2,0	3,9	6,7	2,6	3,1	1,6	4,2	-0,5	-0,8	-0,3
Glissements annuels en 2024 (en%)															
Janvier	-1,2	-5,5	1,2	4,3	2,7	4,9	3,1	4,5	2,4	3,1	1,5	4,3	0,5	1,0	0,1
Février	0,2	-2,8	1,9	2,7	2,1	3,0	3,5	5,8	2,5	2,5	0,4	4,1	-0,1	1,1	-1,0
Mars	0,0	-2,4	1,4	2,6	2,7	2,6	3,8	4,4	3,5	2,3	0,3	3,8	-2,0	-3,3	-1,0
Avril	3,1	3,3	3,0	3,7	4,2	3,5	3,6	5,1	3,0	2,9	0,4	4,7	0,9	0,9	0,9
Mai	2,3	1,1	3,0	3,4	4,5	3,0	4,9	8,6	3,2	3,2	0,3	5,5	1,2	1,2	1,2
Juin	0,8	-0,1	1,2	2,4	3,8	1,8	4,0	6,5	2,8	2,6	1,5	3,5	4,2	4,9	3,7
Juillet	1,0	0,4	1,3	4,3	8,0	2,8	4,0	5,1	3,4	3,0	1,7	4,1	5,4	6,4	4,6
Août	3,0	6,6	1,2	5,7	10,6	3,8	4,5	7,0	3,3	3,8	3,8	6,2	8,4	4,4	4,4
Septembre	2,6	6,0	0,9	6,2	10,6	4,3	2,8	2,4	2,9	5,0	6,3	4,0	5,5	6,7	4,5
Octobre	2,1	4,4	1,0	6,3	10,8	4,5	2,6	2,2	2,8	4,9	6,5	3,7	6,6	7,9	5,6
Novembre	0,6	0,7	0,5	3,6	0,0	5,1	2,5	1,8	2,9	5,3	7,4	3,8	4,9	5,9	4,1
Décembre	-0,4	-1,9	0,4	4,9	8,9	3,3	2,1	1,0	2,6	5,7	8,3	3,9	4,9	5,9	4,1
Moyenne annuelle															
Année 2017	1,8	1,6	-8,5	2,9	2,0	-14,4	0,4	0,6	-13,5	1,0	0,9	-14,7	2,4	2,1	-9,9
Année 2018	0,8	1,6	0,5	1,9	3,4	1,4	0,6	0,5	0,7	0,4	1,1	-0,1	1,9	2,5	1,5
Année 2019	-0,9	-2,7	0,0	-3,2	-6,6	-1,9	0,8	1,4	0,6	0,2	1,9	-0,8	-3,0	-5,8	-0,9
Année 2020	3,0	3,0	3,1	1,9	3,9	1,2	2,4	4,2	1,7	1,5	3,4	0,2	0,5	2,3	-0,9
Année 2021	1,7	5,9	-0,5	3,9	6,9	2,8	4,2	7,7	2,7	3,3	5,5	1,8	3,9	5,1	3,0
Année 2022	1,4	-0,7	2,5	14,1	24,2	10,2	5,2	8,9	3,7	7,9	10,0	6,4	9,7	13,9	6,5
Année 2023	2,7	0,3	4,0	0,7	-1,8	1,8	4,4	6,4	3,4	7,2	9,4	5,6	2,1	2,1	2,0
Année 2024	1,2	0,7	1,4	4,2	5,8	3,5	3,5	4,5	2,9	3,7	3,2	4,1	3,2	3,9	2,6

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) (suite et fin)

Périodes	NIGER			SENEGAL			TOGO			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	47,0	53,0	100,0	45,7	54,3	100,0	28,0	72,0	100,0	37,1	62,9
Pondérations par pays en %	9,4	4,4	13,9	18,3	8,3	26,6	6,1	1,7	7,8	100,0	100,0	100,0
Glissements annuels en 2023 (en%)												
Janvier	2,0	1,3	2,6	10,6	13,7	8,1	7,4	5,6	8,1	6,0	7,7	5,0
Février	1,1	-0,6	2,6	9,4	11,6	7,7	5,2	1,5	6,6	5,7	6,8	5,0
Mars	1,4	-0,1	2,6	9,5	11,9	7,6	6,3	3,7	7,4	5,7	7,2	4,8
Avril	1,0	-0,4	2,1	9,0	11,5	7,1	6,9	4,7	7,8	4,6	5,5	4,0
Mai	0,2	-1,9	2,1	8,3	10,4	6,6	5,8	2,1	7,3	3,9	3,5	4,2
Juin	1,7	0,0	3,2	7,5	9,5	5,8	6,0	3,4	7,1	3,7	3,0	4,0
Juillet	3,1	3,1	3,1	5,7	6,8	4,7	6,4	5,6	6,8	3,4	3,1	3,5
Août	4,8	6,1	3,6	5,3	6,6	4,2	3,8	2,1	4,5	2,6	1,9	3,0
Septembre	7,8	12,7	3,5	3,8	4,0	3,6	3,6	1,7	4,3	2,7	2,3	3,0
Octobre	7,3	11,1	4,0	2,4	2,2	2,5	5,0	5,4	4,9	2,1	1,5	2,5
Novembre	6,8	9,7	4,2	0,9	-0,1	1,9	3,9	3,4	4,1	2,4	1,8	2,7
Décembre	7,2	10,2	4,6	0,8	-0,3	1,7	3,5	3,1	3,7	2,5	2,2	2,6
Glissements annuels en 2024 (en%)												
Janvier	6,9	9,6	4,6	2,1	2,6	1,6	2,0	0,4	2,6	2,7	2,9	2,6
Février	8,1	10,8	5,9	2,3	3,3	1,5	3,5	4,4	3,2	3,0	3,7	2,6
Mars	8,5	12,5	5,1	3,3	5,0	1,9	2,7	2,5	2,8	2,9	3,1	2,7
Avril	11,0	15,7	6,9	2,3	2,8	1,9	2,6	4,0	2,0	3,7	4,6	3,2
Mai	13,0	19,4	7,6	2,1	2,5	1,7	3,9	8,1	2,3	4,3	6,0	3,3
Juin	15,4	24,5	7,6	1,3	1,4	1,2	4,3	9,4	2,2	4,4	6,7	3,0
Juillet	14,9	22,7	8,0	-0,7	-2,0	0,5	4,0	8,2	2,3	4,4	6,4	3,3
Août	10,2	15,3	5,5	-1,9	-4,0	0,1	4,2	9,0	2,3	4,4	6,7	3,0
Septembre	7,6	8,6	6,6	-0,6	-1,9	0,5	3,2	7,4	1,6	3,6	4,9	2,9
Octobre	5,2	5,3	5,2	-0,2	-1,1	0,5	1,7	3,9	0,8	3,4	4,6	2,7
Novembre	3,8	3,5	4,0	-0,2	-0,7	0,3	1,3	3,3	0,6	2,5	3,2	2,1
Décembre	4,7	6,0	3,5	0,3	0,1	0,4	1,2	2,3	0,8	2,6	3,6	2,1
Moyenne annuelle												
Année 2017	0,2	3,3	-11,8	2,2	2,3	-15,0	-0,2	-1,3	-18,7	1,1	0,9	-13,3
Année 2018	2,8	-0,4	5,4	0,5	0,6	0,4	0,9	0,3	1,2	1,2	1,3	1,2
Année 2019	-2,5	-4,6	-0,9	1,0	1,0	1,1	0,7	-0,5	1,1	-0,7	-2,2	0,1
Année 2020	2,9	5,1	1,2	2,5	3,3	2,0	1,8	3,4	1,3	2,1	3,6	1,4
Année 2021	3,8	7,5	1,0	2,2	2,9	1,6	4,5	9,9	2,6	3,6	6,2	2,2
Année 2022	4,2	7,4	1,6	9,7	15,1	5,6	7,6	11,2	6,3	7,4	12,5	4,6
Année 2023	3,7	4,3	3,2	5,9	7,0	5,1	5,3	3,5	6,0	3,7	3,8	3,7
Année 2024	9,1	12,7	5,9	0,8	0,6	1,0	2,9	5,3	1,9	3,5	4,7	2,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 4 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2024

(en points de pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,2	2,2	1,4	1,5	1,6	5,4	0,2	1,6	1,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1
Logement	0,3	0,6	1,0	2,0	0,0	-0,2	0,0	0,2	0,4
Ameublement	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Santé	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5	0,2	0,0	0,0	0,2
Transport	0,1	0,3	0,3	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,2	0,1
Communication	0,0	0,1	0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Loisirs et culture	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Restaurants et Hôtels	0,4	0,4	0,2	-0,1	0,3	3,3	0,2	0,4	0,5
Assurances et services Financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins personnels et biens divers	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Ensemble	1,2	4,2	3,5	3,7	3,2	9,1	0,8	2,9	3,5
Composantes hors alimentation	0,9	1,9	2,0	2,2	1,7	3,6	0,5	1,3	1,8
Composantes hors transport	1,1	3,8	3,1	3,7	3,2	9,2	0,8	2,7	3,4
Composantes hors alimentation et transport	0,8	1,6	1,7	2,2	1,5	3,7	0,5	1,1	1,6

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 5 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation en 2024

(en pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,7	6,3	4,5	3,2	3,9	12,7	0,6	5,3	4,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	-2,3	-1,4	2,5	0,8	14,1	-0,5	1,5	-1,3	1,3
Habillement	0,5	0,1	1,2	0,0	1,9	1,4	0,7	2,5	1,1
Logement	3,6	6,2	6,6	24,0	-0,2	-2,4	-0,6	1,4	3,5
Ameublement	0,8	0,0	3,2	-0,1	1,1	6,8	2,1	1,9	2,9
Santé	1,2	1,0	2,9	0,8	12,3	6,3	1,2	0,3	3,7
Transport	0,9	0,6	3,1	0,0	0,6	-1,7	0,7	0,9	1,3
Communication	-0,7	0,3	0,7	-1,1	-0,8	2,4	1,1	-0,2	0,5
Loisirs et culture	1,4	0,5	1,7	-0,1	1,5	0,7	1,5	0,2	1,3
Enseignement	0,4	2,1	-0,0	2,4	2,8	1,6	1,7	3,9	0,9
Restaurants et Hôtels	2,5	1,3	1,7	-1,5	5,1	30,5	2,7	1,8	4,2
Assurances et services Financiers	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins personnels et biens divers	0,4	0,5	1,6	0,0	3,2	3,1	3,6	2,3	1,9
Ensemble	1,2	4,2	3,5	3,7	3,2	9,1	0,8	2,9	3,5
Composantes hors alimentation	1,4	1,4	2,9	3,5	2,7	7,6	1,4	1,3	2,5
Composantes hors transport	1,2	3,2	3,5	3,6	3,5	10,9	1,0	2,6	3,5
Composantes hors alimentation et transport	1,5	1,6	2,9	4,0	3,1	9,0	1,4	1,4	2,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 6 : Inflation sous-jacente dans l'UEMOA - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-23	1,4	3,4	4,7	10,8	2,8	4,7	7,0	7,8	4,7
févr.-23	5,2	2,9	4,5	11,0	2,7	4,3	6,1	7,0	4,6
mars-23	4,7	2,5	4,1	10,3	0,8	4,5	6,2	6,7	4,2
avr.-23	2,8	2,4	3,8	9,9	-1,6	3,1	5,7	7,2	3,4
mai-23	1,9	1,5	3,3	10,2	2,3	2,4	5,5	6,4	3,4
juin-23	2,7	1,3	3,7	8,1	2,6	2,7	4,3	6,0	3,4
juil.-23	1,9	1,4	2,7	6,6	1,3	2,6	3,2	5,6	2,7
août-23	0,8	0,7	2,1	4,0	0,9	3,0	2,3	4,4	2,0
sept.-23	0,6	1,0	2,4	2,0	1,9	3,8	1,9	3,9	2,2
oct.-23	-1,0	1,3	2,4	0,4	0,5	4,4	1,4	4,1	1,9
nov.-23	-0,8	2,0	2,4	-0,5	2,3	5,5	0,9	3,5	2,2
déc.-23	-1,0	2,1	2,2	-1,3	2,4	5,0	0,8	2,5	2,0
janv.-24	-1,4	1,8	1,7	-1,6	1,3	5,8	1,8	1,8	1,8
févr.-24	-1,1	1,8	2,2	-2,0	1,1	5,7	1,4	2,0	2,0
mars-24	-1,7	1,6	3,1	-2,1	0,8	5,8	1,3	2,1	2,2
avr.-24	0,4	2,0	2,6	-1,5	1,9	7,5	1,1	0,9	2,4
mai-24	0,9	2,1	3,1	-0,7	2,1	9,3	0,6	1,4	2,8
juin-24	0,1	2,0	2,0	-0,9	3,7	8,7	0,3	1,4	2,4
juil.-24	0,6	1,6	2,8	-0,3	3,7	8,4	-0,2	1,6	2,6
août-24	1,7	2,3	2,5	1,6	3,7	6,7	-0,6	1,6	2,5
sept.-24	2,1	2,7	1,9	3,4	2,7	7,4	-0,5	2,0	2,3
oct.-24	2,2	3,0	1,9	3,6	3,8	6,0	-0,7	1,9	2,3
nov.-24	1,8	1,9	2,0	4,3	2,3	3,9	-0,8	1,7	1,8
déc.-24	1,7	2,6	1,8	4,4	1,7	4,6	-0,7	1,5	1,8
Moyenne									
2020	3,1	0,5	1,9	0,7	-0,6	1,3	1,5	2,0	1,4
2021	1,0	2,1	3,4	2,1	3,8	2,2	2,6	3,4	2,9
2022	2,1	4,4	4,4	8,0	6,4	3,9	6,6	5,8	4,9
2023	1,6	1,9	3,2	6,0	1,6	3,8	3,8	5,4	3,1
2024	0,6	2,1	2,3	0,7	2,4	6,6	0,2	1,7	2,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int